

énééo FOCUS

MARS 2018

L'accueil des réfugiés, un atout pour notre économie

THÈMES

Immigration

Préjugés

Discriminations

Économie

À DÉCOUVRIR DANS CETTE ANALYSE

Dans cet Énéo Focus nous chercherons à déconstruire un préjugé tenace : les migrants pèsent sur l'économie de notre pays. Nous passerons en revue différents arguments, chiffres à l'appui, pour montrer que l'impact des migrations sur notre économie est positif. Nous présenterons également le travail d'autres associations pour aider toute personne qui s'intéresse à la question à construire son argumentation.

QUESTIONS POUR LANCER ET/OU PROLONGER LA RÉFLEXION

Comment déconstruire les discours stéréotypés sur l'accueil des réfugiés ?

Comment pouvons-nous aider les personnes qui ne maîtrisent pas la langue nationale à intégrer le monde du travail ?

Quels projets sont mis en place dans ma commune pour accueillir les réfugiés et les soutenir dans leurs différentes démarches ?

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS, UN ATOUT POUR NOTRE ÉCONOMIE

« Tous ces étrangers viennent prendre nos emplois »

« On donne tout à ces étrangers et on ne s'occupe pas de nos pauvres »

« Notre Sécurité sociale va être déstabilisée par ces étrangers qui viennent chez nous pour profiter des avantages sociaux que nous leur offrons trop généreusement »

Chez Énéo, nous avons entamé notre réflexion sur la question des migrants avec nos membres en 2016. En accord avec les valeurs de notre mouvement, nous souhaitons proposer des arguments qui encouragent l'ouverture et la tolérance et qui déconstruisent les préjugés, menant bien souvent aux discriminations. Cet Énéo Focus a pour objectif de mettre en évidence un aspect spécifique de la question des migrations, celui de l'impact économique de l'accueil des réfugiés. Il s'agit donc de tordre le cou à certaines réflexions que l'on entend parfois (pour ne pas dire souvent) dans les médias, dans nos cercles d'amis ou lors de dîners de famille.

Si la vie humaine devrait être au cœur des préoccupations en matière de politiques migratoires, force est de constater que les vécus des migrants sont trop souvent résumés à une question de soutenabilité financière. Il s'agit en réalité de l'argument majeur que l'on retrouve dans les discours populistes de certaines figures politiques. Cet argument a été de largement démonté, il continue pourtant à être mobilisé.

Ces idées reçues heurtent l'humanisme qui est à la base de notre société.

Les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels datent de 1949 et contiennent les règles essentielles du droit international humanitaire, qui fixe des limites à la barbarie de la guerre. Ces traités protègent les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités (Source : CICR).

Il faut rappeler que la Convention de Genève a été adoptée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et a donné une définition stricte du réfugié politique et de la protection qu'il mérite. Le texte de la Convention a été adopté en souvenir notamment de l'exode et des déplacements de populations liés à la guerre.

La notion d'accueil de l'exilé est une notion morale obligatoire pour toutes les démocraties et est liée aux valeurs morales de notre civilisation. Néanmoins, il n'est pas inutile de répondre aux objections que l'accueil soulève, même si elles sont contraires à notre vision de la société.

Quelques chiffres sur la Belgique

- Depuis un quart de siècle, le solde migratoire représente deux tiers de l'accroissement de la population
- Les demandeurs d'asile issus des flux d'immigration annuels, environ 20%
- 18% des immigrés non européens sont venus dans le cadre de l'asile
- La Belgique est à la 7^{ème} place européenne pour les demandes d'asile (les 4 principaux pays sont l'Allemagne, la Suède, l'Autriche et la Hongrie)
- En 2016, les demandeurs d'asile viennent principalement d'Irak(22%), de Syrie(21%), d'Afghanistan(20%), d'Afrique (18%)
- Après 4 ans les migrants de plus de 21 ans sont 40% à participer au marché du travail
- Durant l'année 2016, le coût pour les finances publiques est de 350 millions d'euros pour le fédéral et de 130 millions d'euros pour les régions et communautés
- Dès 2019, le PIB augmente suite à l'arrivée des migrants

Mais de qui parle-t-on ? De personnes déplacées indépendamment de leur volonté ; de personnes qui ont fui la guerre ou la dictature politique ; de personnes qui ont été contraintes d'abandonner tous leurs biens, leurs souvenirs et leur famille pour trouver un espace où vivre en sécurité.

En 2016, le nombre de réfugiés dans le monde s'élevait à 22,5 millions. Et la majorité s'est retrouvée dans des pays qui ne sont pas les plus riches (Turquie, Pakistan, Liban, Ouganda, Éthiopie), l'Europe n'accueillant que 17% des réfugiés. Par ailleurs, la majorité des migrants en Belgique provient de l'Union européenne. La peur de l'envahissement est une réalité largement répandue, l'envahissement lui-même ne l'est pas.

La peur de l'envahissement est une réalité, l'envahissement lui-même ne l'est pas.

Il faut d'abord constater que, depuis 25 ans, le solde migratoire représente les deux tiers de l'accroissement de la population. Sept immigrés sur dix proviennent de l'Union européenne. En 2014, 14 % de l'apport migratoire venait d'Afrique, et seulement 4 % du Proche et Moyen-Orient. Sans l'apport de ces migrations, notre pays serait vieux, incapable de pourvoir à ses besoins en matière d'emploi, en régression, et dans l'impossibilité d'assurer les charges de la Sécurité sociale notamment en matière de pensions. Un pays dont la population décroît est un pays qui s'appauvrit.

À cet égard, une erreur communément partagée est que la richesse nationale est un gâteau non extensible (théorie malthusienne). L'arrivée à la table commune de nouveaux hôtes entraînerait nécessairement une diminution de la part de chacun, les nouveaux venus prenant une part de ceux déjà installés. Cette vision malthusienne est totalement démentie par les lois économiques. En réalité, la richesse n'est pas limitée. **L'arrivée de nouveaux individus crée une augmentation de la richesse**, un accroissement de la tarte. Cela est dû essentiellement à deux facteurs : *l'augmentation de la consommation* qui stimule la production et l'apport de la force de travail qui engendre une *augmentation de la production*, mais aussi des finances publiques par *l'apport d'impôts et de cotisations sociales*.

La Belgique est à cet égard un bon exemple. Le développement des richesses durant les «trente glorieuses» (1945-1980) est dû, pour une bonne part, à l'arrivée des Italiens dans notre région. La Banque Nationale de Belgique a calculé l'impact des flux migratoires sur les finances publiques : durant la première année de séjour, la Belgique dépense, en faveur des migrants, moins de 0,1 % de son budget. Cela se situe dans la moyenne européenne, loin des dépenses de l'Allemagne, de la Suède, du Danemark et des Pays-Bas.

Sur 16 pays européens, nous nous situons à la 8^{ème} place. Compte tenu de l'entrée progressive de ces migrants ou d'une partie de ceux-ci sur le marché du travail, l'apport des migrants au PIB reste négatif jusqu'en 2018 (-0,09% en 2017, -0,01% en 2018), mais devient positif dès 2019 (+0,01%) et 2020 (+0,03%).

En effet, **les migrants contribuent à l'augmentation des richesses** tant sur la consommation publique que sur les impôts et cotisations sociales, et ce en moins de cinq ans. Ils participent à l'augmentation de

Des chercheurs de l'UCL ont estimé que l'impact de l'immigration sur les finances de l'État belge était positif: 0,5% du produit intérieur brut (PIB). Quant à l'arrivée en 2015 de nombreux réfugiés, la Banque Nationale de Belgique estime qu'elle devrait générer, d'ici 2020, autant de revenus qu'elle aura entraîné de dépenses (Source : Ciré).

l'offre de travail, ce qui est positif pour le PIB. Selon la vitesse d'intégration des migrants sur le marché du travail, l'impact à moyen terme représente une augmentation du PIB dans l'Union européenne de 0,2% à 0,3% selon le FMI. En Allemagne, et selon le même FMI, l'impact positif est de 0,47% à 0,72% du PIB. En Belgique, le taux d'emploi des immigrés est de 54,1% (celui des autochtones est de 64,1%). En Allemagne, au Danemark, en France, aux Pays-Bas et en Suède, ce taux est supérieur à celui de la Belgique.

Nous avons donc un effort important à faire pour favoriser le taux d'emploi des migrants si l'on veut qu'ils contribuent davantage à l'économie du pays. En effet, en 2016 et en 2017, la croissance du PIB a été plus importante dans les pays à forte immigration que dans les autres pays : la Suède (+3,07% et +3,05%), le Danemark (+1,97% et +2,18%) et l'Allemagne (+1,86% et +2,54%) ont la croissance la plus forte. Les pays où

l'accueil était plus faible n'ont pas vu leur économie dopée : la France est à la traine (+1,12% et +1,81%) et la Belgique a une croissance modeste (+1,47% et +1,75%).

Les immigrants en provenance de Syrie et d'Irak ont en général une bonne qualification (en moyenne 20 % des immigrants de première génération provenant de ces pays ont une surqualification, contre 10 % des autochtones). Cependant, même surqualifiés, les immigrés ont moins rapidement un emploi que les autochtones. L'écart moyen entre autochtones et immigrés pour l'obtention d'un emploi est de 4 mois en Belgique contre 1 mois en Suède et 3 mois en Allemagne, mais 6 mois aux Pays-Bas et 12 mois en France. Pour pouvoir travailler, les demandeurs d'asile doivent introduire une demande de permis de travail. Une fois celui-ci obtenu, ils doivent faire face à différents obstacles tels que le nombre de démarches administratives souvent difficiles à comprendre, la mobilité pour se rendre du centre d'accueil au lieu de travail, la frilosité des employeurs et la langue qui ne permet pas un accompagnement adéquat par les organismes d'insertion socioprofessionnelle (Ciré, 2016).

Au-delà de cinq ans, les prévisions économiques constatent une bonne intégration des immigrés, leur pleine participation au circuit économique et leur apport largement positif à la croissance. Le plus grand inconvénient de l'apport de nouveaux migrants est le développement du marché parallèle et le travail en noir. Le nombre de migrants travaillant en noir est de plus de 25 % supérieur à celui des autochtones. Une politique active et impitoyable à l'égard des donneurs d'ordre et des employeurs doit donc être mise en place pour éviter ce fléau. Le problème interroge chacun : particuliers comme professionnels. Cela passe par plus de civisme plutôt que par l'attitude hostile voire la haine de l'étranger.

En conclusion, loin d'être une menace, l'arrivée d'étrangers peut être une vraie chance pour la relance de notre économie. Leur accueil plutôt que leur rejet constitue non seulement le respect de nos convictions humanistes, mais encore un atout pour notre économie. Mais pour y parvenir, il faut mettre toute notre énergie à développer des politiques efficaces d'intégration (notamment par l'apprentissage de la langue) et d'insertion économique (accueil et insertion professionnelle).

Jean-Jacques Viseur,
Commission sociale Énéo Charleroi

POUR ALLER PLUS LOIN...

Plusieurs plateformes et associations ont pour mission de venir en aide aux migrants et de défendre leurs droits. Elles abordent toutes les questions qui s'y rapportent (politiques d'accueil, discriminations, préjugés...). Dans ce cadre, elles ont développé des outils de sensibilisation sur différents supports (papier, vidéo, outils interactifs et pédagogiques...). En voici deux qui vous aideront à construire votre argumentation :

- « Défense de nourrir les préjugés » est une campagne menée par le Ciré, qui déconstruit les arguments classiques qui sous-tendent les préjugés. Vous trouverez par ailleurs sur le site du Ciré, de nombreux autres outils pédagogiques pour travailler et sensibiliser sur les questions relatives aux migrants et demandeurs d'asile :

<https://www.cire.be/sensibilisation/campagnes/prefugies/defense-de-nourrir-les-prejuges>

- Amnesty International propose également plusieurs outils de sensibilisation sur leur site. Ils ont notamment créé une brochure s'intitulant « 10 préjugés sur la migration, arrêtons de croire n'importe quoi ! », qui est téléchargeable ici :

https://www.amnesty.be/IMG/pdf/livret_10pre_juge_s_n_importequoi_4web.pdf

Ciré (2016), « L'insertion socioprofessionnelle des réfugiés », analyse du Ciré, décembre 2016.

Ciré (2017), « Ceci n'est pas une crise des migrants ». Brochure en ligne :

<https://www.cire.be/publications/analyses/ceci-n-est-pas-une-crise-des-migrants-ceci-est-une-crise-d-humanite>

Eraly H., (2016), « Comment répondre aux défis de l'immigration et du vivre ensemble », Énéo Focus, 2016/13.

Pour citer cette analyse

Viseur J.-J., (2018), « L'accueil des réfugiés, un atout pour notre économie », *Énéo Focus*, 2018/04.

***Avertissement** : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur(s) auteur(e)(s).*

Énéo, mouvement social des aînés asbl
Chaussée de Haecht 579 BP 40 – 1031 Schaerbeek - Belgique
e-mail : info@eneo.be – tél. : 00 32 2 246 46 73

En partenariat avec



Avec le soutien de